

APPEL À CANDIDATURE

2023

Art & Environment Prize

LEE UFAN ARLES x GUERLAIN

Lee Ufan Arles
5, rue Vernon
13200 Arles, France
www.leeufan-arles.org

Lee Ufan

Lee Ufan est né en 1936 en Corée, il vit et travaille entre Paris, New York et le Japon. Il est l'artiste théoricien du mouvement d'avant-garde Mono-ha (« l'école des choses »), courant artistique japonais qui se développe parallèlement à des mouvements minimalistes et radicaux. Mono-ha est souvent considéré comme très proche des attitudes et des choix qui ont nourri en Europe l'Arte Povera.

Les sculptures de Lee Ufan se présentent comme des mises en relation de pierres ou de bois choisis dans la nature et de matériaux industriels, tandis que sa peinture tend vers un signe unique, vers la méditation et l'évocation du vide.



Lee Ufan Arles

Créé par l'artiste coréen Lee Ufan, qui s'est attaché à Arles depuis une exposition en 2013 dans la chapelle Saint-Laurent-Le Capitole, ce centre d'exposition est à la fois un musée présentant des travaux historiques et récents de l'artiste, mais également un lieu de vie et de soutien à des activités artistiques et culturelles.

Les œuvres de Lee Ufan, peintre, sculpteur, poète et philosophe né en 1936 en Corée, agissent comme des révélateurs. Elles attirent l'attention sur les matériaux, sur le vide ou bien sur la distance entre deux éléments, sur les reflets et les ombres : tout ce que nous n'avions pas forcément vu au premier regard, et qui pourtant participe de l'œuvre d'art.

À la croisée de trois cultures (celles de la Corée, du Japon où il a étudié et où il vit, et de la France où il vit également une partie de l'année), le travail de Lee Ufan se veut universel.

Ses sculptures, qu'il appelle Relatum, sont le résultat de « rencontres » : par exemple entre un matériau naturel (pierres, lin, ...), un matériau industriel forgé par l'homme (plaques d'acier, de verre...) et un espace.

Elles nous amènent à méditer moins sur ce que l'artiste a fait, que plus largement sur la relation entre l'homme et la nature.

Le Prix

En 2023, Lee Ufan Arles et la Maison Guerlain s'associent en créant le Art & Environment Prize qui récompensera, chaque année, un projet mettant au cœur de ses préoccupations les rapports féconds et multiples entre la création artistique et l'environnement.

Partageant une même sensibilité au soutien et à la transmission artistique, ainsi qu'un même engagement pour l'art et l'environnement, Lee Ufan Arles et la Maison Guerlain souhaitent encourager des productions artistiques résolument altruistes et responsables, ouvrant de nouveaux dialogues avec la nature.

Art & Environment Prize prend racine dans les philosophies complémentaires qui animent le travail de Lee Ufan et les engagements de Guerlain, en proposant un espace de réflexion fondé sur le dialogue, la création et l'ouverture au monde et en récompensant les lauréats par une résidence et une exposition.

Art & Environment Prize entend valoriser le travail d'un.e artiste en le.la faisant rayonner grâce à l'accompagnement joint de ses deux entités fondatrices.

Le Prix récompensera chaque année un travail à portée universelle dont la profondeur philosophique fera écho à celle de Lee Ufan et le lien à l'environnement entrera en résonance avec les valeurs défendues par Guerlain. Il s'agit moins, pour Lee Ufan Arles et Guerlain, de faire école que de développer un espace créatif permettant des ponts conceptuels, sémantiques et esthétiques entre le travail de jeunes créateurs et celui de Lee Ufan.

Le Prix sera donc sensible aux projets conceptuels forts proposant une vision nouvelle de notre rapport à la modernité ainsi qu'aux travaux aux temporalités longues et en rapport avec la nature, l'environnement et les matériaux.

Le Prix

Conditions de participation

Cette première édition du Art & Environment Prize est ouverte à tous.les artistes, toute pratique artistique confondue, sans limite d'âge ni de diplôme et à l'international.

Critères de sélection

- Un CV qui détaille le parcours de l'artiste (de préférence, la.le lauréat.e doit justifier d'au moins une exposition personnelle et une ou plusieurs expositions collectives).
- La sincérité, pertinence et originalité du projet ainsi que sa cohérence avec les enjeux et thématiques portées par le prix.
- Le projet pour la résidence, la thématique, le résultat escompté par l'artiste.

L'ensemble de la candidature est à envoyer via le formulaire sur la page dédiée au Prix.
Lien vers la page web: www.leeufan-arles.org/art-environment-prize

Résidence et exposition

Le prix remporté, la.le lauréat.e bénéficiera d'un programme d'accompagnement d'une durée de six à huit semaines avec Lee Ufan Arles et d'un espace de production unique au cœur du territoire arlésien. Cet « espace-temps » lui permettra de réaliser son projet artistique mais aussi de rencontrer les personnes et institutions pertinentes à sa mise en œuvre : rencontre d'artistes, de professionnels du monde de l'art et d'acteurs du territoire, qui pourraient rentrer en résonance avec son travail, mais aussi avec les publics. Lee Ufan Arles et Guerlain entendent, en effet, accompagner la.le lauréat.e dans sa démarche en multipliant les rencontres avec des artistes, curateurs et acteurs internationaux et du territoire. La Résidence sera suivie d'une exposition présentant le travail de l'artiste, pendant la période estivale, dans l'Espace MA de Lee Ufan Arles.

Calendrier du Prix

30 juin – Annonce et lancement du Art & Environment Prize et appel à candidature

20 septembre – Date limite de participation au Prix

16 octobre – Sessions d'entretiens avec les finalistes : présentation du projet et session Questions/Réponses

19-22 octobre – Annonce de la.le lauréat.e Art & Environment Prize pendant Paris+ par Art Basel

Le Jury

Le jury du Prix sera présidé par Lee Ufan et composé de membres des deux entités ainsi que de personnalités invitées, parrain et marraines de l'événement de façon ponctuelle.

Alfred Pacquement, Conservateur général honoraire du patrimoine. Directeur honoraire du Musée national d'art moderne, Centre Pompidou. Il a été le premier directeur de la galerie nationale du Jeu de Paume avant de prendre la direction de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts jusqu'en 2000. Il a ensuite été directeur du Musée national d'art moderne jusqu'à sa retraite en 2013.

Philippe Dagen est Historien de l'art et chercheur, il a publié de nombreux ouvrages sur les mouvements picturaux et les peintres des XIXe, XXe et XXIe siècles. Il est également critique d'art au journal Le Monde depuis 1985.

Lee Ufan Arles :

Esra Joo, vice-présidente de Lee Ufan Arles, est la directrice du Studio Lee Ufan. Elle est également commissaire d'exposition et galeriste.

Juliette Vignon, coordinatrice générale, dirige et organise les actions de Lee Ufan Arles. Ce centre d'exposition, situé au cœur de la ville d'Arles, est à la fois un musée présentant des travaux historiques et récents de l'artiste, mais également un lieu de vie qui soutient la création artistique contemporaine et les rencontres culturelles.

Guerlain :

Gabrielle Saint-Genis, Présidente et CEO de la Maison, entend approfondir les liens de Guerlain auprès des arts, des femmes et de la préservation de la nature dans l'espoir de façonner un monde plus beau et responsable.

Ann-Caroline Prazan, directrice Art, Culture et Patrimoine, perpétue et fait rayonner l'héritage artistique de la Maison Guerlain qui, depuis sa fondation en 1828, collabore avec les plus grands artistes de son temps.

Alice Audouin, membre du sustainability board de Guerlain auprès de Cécile Lochard. Elle est engagée depuis 20 ans dans le développement durable, dont 18 ans sur le lien entre l'art contemporain et l'environnement.

Pour tout complément d'information, merci de vous adresser à l'équipe de Lee Ufan Arles
For further information, please contact Lee Ufan Arles' team

art-environmentprize@leeufan-arles.org

+33 9 78 07 83 26

FAQ

FRANÇAIS / ENGLISH



LEE UFAN ARLES x GUERLAIN

Art & Environment Prize

Pour tout complément d'information, merci de vous adresser à l'équipe de Lee Ufan Arles
For further information, please contact Lee Ufan Arles' team

art-environmentprize@leeufan-arles.org

+33 9 78 07 83 26

Lee Ufan Arles
5, rue Vernon
13200 Arles, France
www.leeufan-arles.org

La résidence à Arles (Hiver 2023/2024)

- **Quelles sont les dates de résidence ?**

En fonction des disponibilités de l'artiste lauréat.e, la résidence de 6 à 8 semaines sera à effectuer entre novembre 2023 et fin janvier 2024.

- **Quelles sont les gratifications prévues pour la résidence ?**

Une bourse de résidence de 2000 euros par mois sera attribuée à l'artiste en résidence.

- **Est-il possible de venir de manière fragmentée ?**

Il s'agit d'une résidence courte, il est donc préférable de pouvoir rester au moins 6 semaines sur place afin de bénéficier du temps de travail et de création ainsi que des mises en relation avec les acteur.ices du territoire.

- **Le logement est-il destiné à une personne ou plus ?**

Lee Ufan Arles fournira un logement complet à la.le résident.e pour une personne.

- **Est-ce qu'un budget correspondant aux frais de production des œuvres sera alloué à l'artiste (achat matériel, location outils, etc.) ?**

Un budget de production est alloué à l'exposition. Cette enveloppe globale est allouée en fonction des besoins de l'artiste pendant sa résidence et en accord avec l'équipe de coordination de la résidence. Certains frais pourront donc être pris en charge.

L'exposition (Été 2024)

- **Quelles sont les dates d'exposition ?**

L'exposition se tiendra de juillet à fin septembre 2024. Un vernissage sera organisé en présence de l'artiste.

- **Est-ce que l'exposition est organisée (montage, démontage, transport, fiches de prêts, cartels...) par l'équipe de Lee Ufan Arles ?**

L'équipe de Lee Ufan Arles organisera la production de l'exposition, en collaboration avec l'artiste et avec le soutien de Guerlain.

Un accompagnement de l'artiste lauréat.e par les équipes de Lee Ufan Arles et Guerlain est prévu sur toutes les étapes de l'exposition, depuis sa conception jusqu'au finissage.

- **Est-il prévu des droits d'exposition pour l'artiste?**

L'artiste lauréat.e recevra, en plus de la bourse de résidence, des droits d'exposition à hauteur de 2000 euros.

- **Dans quelle mesure l'exposition est-elle une restitution de la résidence ?**

Le Art & Environment Prize constitue un temps de création en résidence pour l'artiste qui lui servira pour développer un travail ou compléter un travail déjà amorcé. Le résultat de ce travail sera ensuite exposé à l'Espace Ma de Lee Ufan Arles.

- **Quelles sont les caractéristiques de l'Espace Ma ? Le plan et les visuels de l'espace MA seront-ils mis à disposition des candidat.es ?**

L'espace MA est un plateau d'exposition d'environ 350 m² et constitué de 3 salles. À la suite de ce document, en annexe, vous trouverez le plan d'espace et des visuels de l'Espace MA.

- **Un catalogue sera-t-il produit pour l'exposition ?**

Il n'y aura pas de catalogue produit à l'occasion de cette exposition.

Residency in Arles (Winter 2023/2024)

- **What are the dates of the residency?**

Depending on the availability of the winning artist, the 6-8 week residency will take place between November 2023 and the end of January 2024.

- **Will the winning artist receive a grant during the residency?**

The artist in residence will receive a grant of 2,000 euros per month.

- **Is it possible to attend the residency on a fragmented basis?**

This is a short residency, so it is preferable to be able to stay at least 6 weeks in order to benefit from work and creation time, as well as from contacts with local players.

- **Is the accommodation for one person or more?**

Lee Ufan Arles will provide complete accommodation for one person.

- **Will the artist be allocated a budget to cover production costs (purchase of materials, tool rental, etc.)?**

A production budget is allocated to the exhibition. This global envelope is allocated according to the artist's needs during the residency and in agreement with the residency coordination team. Certain expenses may therefore be covered.

Exhibition (Summer 2024)

- **What are the exhibition dates?**

The exhibition will run from July to the end of September 2024. A vernissage will be organized in the presence of the artist.

- **Will the exhibition (installation, dismantling, transport, loan forms, cartels, etc.) be organized by the Lee Ufan Arles team?**

The Lee Ufan Arles team will organize the production of the exhibition, in collaboration with the artist and with the support of Guerlain.

The Lee Ufan Arles and Guerlain teams will support the artist at every stage of the exhibition, from its conception to its finalization.

- **Will the artist receive any exhibition fee?**

In addition to the residency grant, the winning artist will receive an exhibition fee of 2,000 euros.

- **To what extent is the exhibition a restitution of the residency?**

The Art & Environment Prize is a creative residency for the artist, enabling them to develop a new work or complete an existing project. The result of this work will then be exhibited at the Espace MA in Lee Ufan Arles.

- **What are the features of the Espace MA?**

The Espace MA is a 350 m² exhibition space comprising 3 rooms. Following this document, in the appendice, you will find the floor plan of the Espace MA, along with some photographs.

- **Will a catalog be produced for the exhibition?**

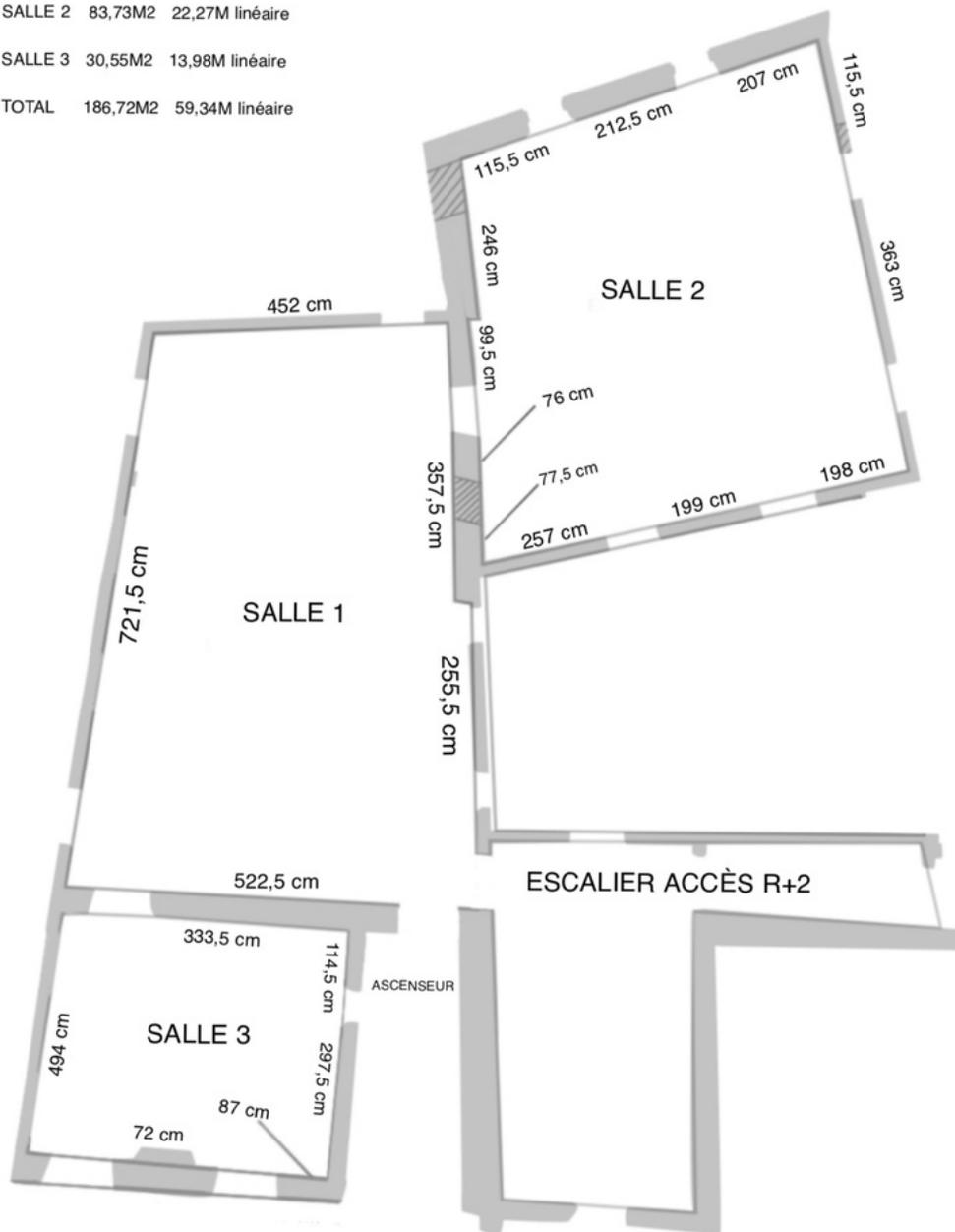
There won't be any catalog produced for the exhibition.

ANNEXES / APPENDICE

Annexe 1 : Plan de l'Espace MA / Map of the Espace MA

PLAN ESPACE MA
LEE UFAN ARLES
5 RUE VERNON
NIVEAU R+2

SALLE 1	72,44M2	23,09M linéaire
SALLE 2	83,73M2	22,27M linéaire
SALLE 3	30,55M2	13,98M linéaire
TOTAL	186,72M2	59,34M linéaire



Annexe 2 : Visuels de l'Espace MA / Photographs of the Espace MA

Salle 1 / Room 1



Salle 2 / Room 2



Salle 3 / Room 3

